L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 15 MARS 1867. Entre les rues Bienville et Conti.

DUFOUR & LIBERT,
IMPRIMEURS - Éditeurs.

PRIX DE L'ABONNEMENT.
EDITION QUOTIDIENNE.
Par an, $10; par semestre, $5; par trimestre, $4.
Prix d'un exemplaire, 10 cents.
EDITION BI-HEBDOMADAIRE
Paraissant le Mardi et le Samedi :
Par an, $5; par semestre, $3.
TARIF D'ANNONCES.
Les annonces judiciaires, placées à tous les titres dans un dernier numéro du journal, paieront $1 50 la ligne pour la première insertion, et 75 CENTS la ligne pour chaque insertion subséquente.
Les annonces ordinaires de la page éditoriale paieront $1 50 la ligne pour chaque insertion.
Les annonces particulières pour intervalles, paieront comme annonces nouvelles pour chaque insertion.
Les annonces sur la mort, dans la page éditoriale, paieront $2 50 la ligne par mois.
Les personnes faisant régulièrement et souvent des annonces auront sur les prix indiqués ci-dessus pour les annonces nouvelles, tel escompte qu'il sera convenu avec elles ; mais cette escompte ne sera accordé que sur les annonces ayant rapport à leur commerce.
Toutes les copies d'annonces d'affaires paieront 10 cents de plus à la ligne pour chaque insertion.
Toute annonce transitoire doit être payée d'avance.
Les comptes des personnes faisant régulièrement de nombreuses annonces leur sont accordés à la fin de chaque mois.

NOUVELLE-ORLEANS
VENDREDI MATIN, 15 MARS.

☞ Pour la liste des navires et steamboats arrivés dans notre port, ainsi que les expéditions en douane, voir à la page anglaise.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.
Pour les détails et l'heure, voir aux annonces.

Par le Shériff, à 9 1/2 heures P. M., au domicile respectif, à Algiers—Des meubles et effets.
Par Nathan E. Stark, à 11 heures—Tous les meubles et effets de la maison No 84 de la rue Dryades, entre les rues Gravier et Perdido, comprenant beaux meubles de salon, salle à manger, chambres à coucher, tapis, glaces, rideaux, literie, batterie, vaisselle, porcelaine, coutellerie, lustres, ustensiles de cuisine, &c.
Par Montgomery Bro. & Co., à 10 heures, à la vache, rue d'Orléans, à la briqueterie Delachaise, à trois lots au coin de Louisiana Avenue, à Jefferson—Roller vaches, charrues, charrettes, harnais, mules, charretiers, harnais, et tout le plus bel équipage de l'Etat.—Aussi, sur son quai de F. Lirer, rue Gravier—Beaux chevaux, mules, mules à attelage, wagons, &c. Aussi, à 10 heures, au coin des rues St. Charles et Commerce—Un lot de meubles de bureau.
Par S. Turpin, à son magasin d'encan—39 caisses de chaussures, poupe, pois, capes, vin rouge et vin blanc, &c.
Par Foxhall A. Speer, à la Bourse des Négociants et Encanteurs—170 actions de banque et de chemin de fer Carrollton—Aussi, vente sans limite et sans réserve de deux résidences à trois étages, rue Victoire, près de la ruelle Marigny.
Par F. Fernandez & Co, à leur salle d'encan Grande vente de lustres pour salon, riches, verres à lampe, verres jours, candélabres, lampes, modérateurs, et cætera.
Par S. Guimard, coin Bienville et Passage de la Bourse—Quincaillerie, orfèvrerie, ferblanterie, &c., au No 119 de la rue St. Pierre—Meubles.
Par Gabriel Lisambert, au No 66 de la rue de Chartres—Chapeaux, habillements, et marchandises sèches.
Par A. Fisher, au No 65 de la rue de Chartres—Marchandises sèches, habillements, lingerie, malles, valises, &c.
Par Hoffman & Marks, au No 32 de la rue de Chartres—Effets et lots de marchandises sèches, 600 lots de gants, bonneterie, &c.

☞ Achetez vos confiseries et chocolats chez M. Ernest Turpin, 93 Vieille Levée.

☞ Le Shariff procédera, aujourd'hui, à 9 heures et demie A. M., sur les lieux, rue Delaronde, à Algers, à la vente du théâtre en toile goudronnée, à l'adjudication au plus offrant et dernier enchérisseur.

☞ L'attention du commerce est appelée sur les avis à l'encan qui se font aujourd'hui, à 10 1/2 heures A. M., au bureau No 28, rue Vieille Levée, par le ministère de Bernard Turpin, encanteur.
Il y a quelques champagnes importés, grandes et petites bouteilles ;
Whiskey, seigle, vin en barriques, &c.
Pour les détails, voir les annonces dans nos colonnes.

LE FEUILLETON.

L'abondance des annonces nous force de supprimer le feuilleton à la 3e page.

La Navigation du Mississippi.

Si la reconstruction était opérée, et la question nègre enterrée, le Sud ne tarderait pas à revenir dans les Etats de l'Ouest des alliés plus puissants pour résoudre les problèmes étrangers à la politique. Nous avons déjà vu les représentants de la région agricole se séparer de ceux de la région manufacturière à l'occasion des tarifs, et nous obtiendrions certainement leur concours pour tout ce qui concerne l'amélioration de la navigation du Mississipi. Dans sa dernière session, le Congrès s'est montré prodigue vers le Pacifique, et la petite porte de la Nouvelle-Angleterre, tandis qu'il n'a accordé que des allocations insignifiantes pour l'embouchure du Mississippi et pour l'amélioration de la navigation du cœur du fleuve dans la partie supérieure de son cours.

Cependant, le Mississippi est l'artère naturelle qui doit servir au transport des produits agricoles de la vallée qui ont besoin de voies de communication économiques ouvertes et à bon marché.

La navigation de ces fleuves intéresse directement les millions de producteurs des Etats de l'Ouest que le couvent de la Nouvelle Orléans, mais le Congrès n'en tient compte, et il n'aurait aller les choses à un tel point, que le nom du Mississippi n'est plus mentionné qu'avec de rares exceptions dans les messages annuels et autres pour le transport des produits de l'Ouest. "La lutte est entre le Canal Erié et la voie du St Laurent. Voici comment s'exprime sur ce sujet un journal du Canada, la *Minerve*, de Montréal :

"Le 1 juillet 1866, une résolution avait été proposée par la Chambre des Représentants, demandant au secrétaire du Trésor de soumettre à cette Chambre, durant la session suivante, un état du commerce entre les Etats-Unis et la Province Anglaise, depuis l'abolition du traité de réciprocité. Ce rapport devait nous donner les changements effectués dans le trafic du Canada, et exposer les avantages qu'offrent les divers routes aujourd'hui suivies pour le transport du commerce de l'Ouest.

C'est l'honorable Israel Trail Hatch, de Buffalo, qui a reçu mission de M. McCulloch d'éclairer le Congrès.

Il était né de Buffalo; et il représentait un district avant tout les idées et les intérêts de cette ville.

Cette ville se cramponne de toutes ses forces au canal Erié. Pour elle, ce fossé bonueux, inutilisable, étroit, où le grain languit et périt, représente l'acilité de transport.

Le tube du Canal Erié est à Buffalo même ; c'est dans cette ville que se font les transbordements rendus nécessaires par les faibles dimensions des écluses qui l'accompagnent sur un parcours de 350 lieueaux. C'est la seule raison qui puisse faire de Buffalo un entrepôt important. Que on fait-on dans le Canal Erié, si de cette ville ne voit abandonnée de ses principaux éléments d'affaires, de tous ceux qui font sa force et sa richesse ou sa gloire. Voilà pourquoi M. Israel Hatch se déclarait si fort au Canal Erié.

M. Hatch nous donne un échantillon remarquable de cette complication du silence organisé contre les pays étrangers.

Le savant rapporteur commence par faire un exposé des plus grandioses des progrès de l'ouest. En 1850, pour population dépassait trois millions ; 5,000,000. Dix ans plus tard, elle approchait de 9,000,000 ; et la même progression continue, elle sera, en 1870, de 15,000,000. Voilà un mouvement de territoire est en culture, progressivement, en 1850, 83,250,603 minots de blé ; en 1862,289,631 minots de maïs. Ces chiffres sont énormes, et on ne peut se faire une idée de ce que par le calcul suivant exposé dans un rapport d'un Comité de la Chambre de Commerce de Chicago, sur cette grave question du transport des produits

Pour avoir une idée exacte des moyens de transport nécessaires pour transporter cette masse de produits (la récolte de 1859 qui était pourtant une moisson considérable que celle de l'année suivante) il ne faudrait pas moins de 64,000 locomotives, tirant chacune 1,000 minots ; et s'il fallait déposer ce fret dans un endroit déterminé, on le verrait arriver masse de sept minots en sept minutes, nuit et jour, durant tout le cours d'une année.

Quels seront donc les moyens employés pour faire face à cette énorme exigence? *On ne sait encore d'une manière certaine. Le Minot ... Cette rendre à peu près utilisée autrefois, mais elle a été abandonnée. Les deux marchés principaux, pour ces produits, sont Chicago et la Nouvelle-Angleterre : il faut que les routes utilisent à New-York ou à Liverpool.*

Quant aux moyens qui devraient nous ouvrir les Etats de l'Est, ils doivent passer par le canal Erié, et laisser la grande voie du St Laurent à l'écart. Ouvrage.

La question ne reste ouverte que pour ceux à la convention de Liverpool. C'est sur ce point qu'il y a surtout Remarque.

M. Hatch veut aussi leur faire prendre la route de New York par le canal Erié. Pour lui, et c'est très naturel, la voie la plus rapide, la moins chère, la plus économique sont tous les rapports. Cette conclusion est elle bien logique et pratique ? Les magnifiques bateaux des lacs de l'Ouest ? Le canal Erié, long de 350 lieues, et inévitablement pour les barques de 250 tonneaux, peut-il espérer de suffire aux besoins de l'Ouest auxquelles on ne peut déjà pas répondre, et qui, bientôt, vont tripler ? Ce serait augmenter.

Il y a quelques jours à peine, le Hon. Mr. Seward, gouverneur de l'Illinois, M. Ross, ministre à Londres qu'il avait vu, à une distance de Chicago, des cultivateurs qui brûlaient leur maïs, faute de moyens de le transporter au marché. Depuis vendaient une pincée, ne peut être utilisé, souvent, à moins d'une pincée et demie.

Tout cela n'est rien pour M. Hatch. Les faits, mais il continue à parler comme s'il n'y avait pas.

Dans sa dernière P. S. à la fin de son rapport, il avoue bien que la distance de Montréal à Liverpool est de 160 milles moindre que celle de New York à Liverpool ; il admet également que tous les canaux de St Laurent ne dépassent pas un tonnage, et même, tandis que le canal Erié a 350 milles, les bateaux sont reçus à Montréal. Le vice de St Laurent doit être condamnée. Le *détail* est est prononcé.

L'honorable député de Buffalo a beaucoup griefs contre le Canada. D'abord, il y fait trop froid en hiver pour que nous ne pouvions pas nier. Mais il ne faut pas oublier qu'à Montréal, le canal Erié, tandis que le canal Erié n'a que quatre mois de navigation, celui de St Laurent dure huit mois. Les droits *ne* sont pas prononcé.

Le déplorable abandon où Buffalo a condamné griefs contre le Canada. D'abord, il y fait trop froid en hiver pour que nous ne pouvions pas nier. Mais il ne faut pas oublier qu'à Montréal, le canal Erié, tandis que le canal Erié n'a que quatre mois de navigation, celui de St Laurent dure huit mois. Les droits *ne* sont pas prononcé.

Le déplorable abandon où Buffalo a condamné griefs contre le Canada. D'abord, il y fait trop froid en hiver pour que nous ne pouvions pas nier. Mais il ne faut pas oublier qu'à Montréal, le canal Erié, tandis que le canal Erié n'a que quatre mois de navigation, celui de St Laurent dure huit mois. Les droits *ne* sont pas prononcé.

Il n'y a donc pas, pour le moins, de préférence à donner à la voie américaine.

M. Hatch, pour les mêmes raisons qui lui font regarder comme inutiles les canaux du Canada, condamne énergiquement le projet de construction du canal de Niagara sur la rive nord de St. Laurent. Ce canal ferait périgner Buffalo au profit d'Oswego, ce qui désespérait les Buffalonéens. Ces braves gens veulent que les grains de Chicago suivent le canal Erié dans tout son parcours. Ils ne leur faudrait pas grâce d'un seul sillon.

Pour combattre ce nouveau projet de canal, si grandement favorisé par les commerçants de New York, d'Oswego et de l'Ogue, M. Hatch a deux raisons qui, pour être un peu décousues, ne seront pas cependant d'un faible poids, pourvu qu'on y ajoute foi.

Si le Canal Erié est aégligé par les expéditeurs de grains et si on le préfère une autre route, les propriétaires la vendront. Les acheteurs ne pourront être que les propriétaires du chemin de fer du New York Central. Alors cette dernière compagnie sera le monopole du transport dans l'Etat de New-York. Elle ne manquera pas de profiter de cette absence de concurrence, pour s'imposer encore davantage s'il est possible, aux exportateurs de l'Ouest.

Quand on sait combien ont à souffrir ces malheureux producteurs de l'Ouest, pressurés qu'ils sont par la Nouvelle Angleterre qui possède tout le moyens de transport et par le Canada, qui connaît mieux ses intérêts, et aussi Comte, ne tardera pas à les faire valoir.

Nous reconnaissons la justesse des critiques que le journal de Montréal adresse au rapport de M. Hatch, mais nous sommes loin d'adopter la conclusion de notre confrère canadien. Deux ou trois millions dépensés d'une façon intelligente pour améliorer la navigation du Mississipi et pour creuser les passes à l'embouchure assureraient aux produits de l'Ouest une voie de communication permanente, et plus économique que celle du St-Laurent ou du canal Erie. Ces deux routes sont fermées pendant plus de six mois de l'année et encombrées pendant l'été ; tandis que le Mississippi est toujours libre depuis St Louis ou Cairo et jamais encombré. On peut centupler les flottes de bateau à vapeur qui le sillonnent et y transporter plus de grains qu'ils n'en peut passer sur tous les canaux ou tous les chemins de fer du monde, sans qu'il y ait encombrement. Ce fleuve est toujours navigable, et les passes une fois creusées, les navires de tout tonnage et vapeur peuvent venir à la Nouvelle-Orléans recevoir les grains et farines de l'Ouest et aller les débarquer à New-York ou à Liverpool, sans que le prix en ait été quelquefois par le fret exorbitant qu'exigent les voies de terre. Nous ne disons pas que le Mississippi devra avoir le monopole exclusif de ces transports, mais il offrira certainement des avantages à tous les producteurs qui sont dans un rayon rapproché de son parcours ou de celui de ses nombreux affluents. Nous espérons qu'avant peu nos voisins ne pourront plus dire dédaigneusement que notre "rivière" est tombée en désuétude.

L'ETAT CONTRE LA BANQUE DE L'ETAT.

Le juge Tricard a rendu une décision fort longuement motivée qui remplirait environ sept colonnes de notre journal, dans l'affaire ci-dessus, intitulée.

Le jugement est en faveur de la Banque sur tous les points en litige. Elle est reconnue propriétaire des 7,952 balles de coton, qui étaient le sujet de ce procès, et de plus le juge Thézard reconnaît la validité des billets émis par l'Etat en 1862, et dont la Banque possède plus d'un million de piastres, outre les intérêts accumulés. Elle est autorisée à les opposer en compensation contre la réclamation de l'Etat, qui n'est que de $162,000.

La demande du général Bailey, qui réclamait 2,500 balles de ce coton, est rejetée avec dépens, n'étant fondé ni en droit ni en fait.

La validité des bons émis en 1862 est basée sur ce qu'ils ont été émis et négociés pour les besoins de l'Etat et non pour soutenir la guerre civile. Cette décision par contre-coup autorise les autres banques de la ville à réclamer de la législature le paiement des mêmes bons qu'elles ont en portefeuille.

Les questions de la validité des billets confédéré, de la nature du gouvernement de *facto*, du droit de capture, résultant du *jus belli*, sont également traitées d'une manière très élaborée.

Nous remercions le juge Théard pour l'exemplaire du jugement remis par lui, qu'il nous a obligeamment envoyé.

Candidatures nègres.

Les blancs réclament ne doivent pas s'imaginer qu'ils auront le monopole des places lorsqu'ils auront dépossédé les Etats suivants leurs députés. Les électeurs nègres prendront aussi leur part des marrons qu'ils tireront du feu. Voilà déjà, dans le Tennessee, un nègre du plus bel ébène, nommé Matt Dyer, qui s'annonce comme candidat aux fonctions de gouverneur, en concurrence avec Parson Brownlow. Il a même écrit à ce dernier ou lui a fait écrire pour lui proposer d'ouvrir ensemble la campagne électorale, en haranguant tour-à-tour électeurs. Brownlow, averti, a répondu qu'il le tiendra personnellement responsable de toute insulte que celui-ci pourrait lui adresser, et il offre de prouver que son concurrent a été le persécuteur des noirs dans le Tennessee. Il termine en lettre en disant : "quand je vous aurai en face de moi sur l'estrade, vous saurez qui je suis et ce que je suis."

THÉATRE DE L'OPÉRA.—Les Arabes Beni-Zoug-Zoug continuent à émerveiller les spectateurs à l'Opéra par les tours les plus extraordinaires que nous ayons vus. Leurs sauts périlleux, leurs fantasmagories, leurs pyramides se succèdent rapidement et l'intérêt va toujours croissant, parce que l'on sent dire d'eux, comme chez Nicolet, c'est de plus fort en plus fort. L'adresse, la force et l'agilité que déploient ces acrobates dans leurs tours souvent périlleux en font des artistes hors ligne dans leur genre et ils méritent d'attirer la foule.

Ce soir ils doivent exécuter une série d'exercices nouveaux et intéressants.

Le programme comprend en outre : *La Fille de l'Avare*, pièce émouvante en deux actes tirée du roman de Balzac, et jouée par M. Chamonin et Mme Boudier ; puis *Deux Jours d'Orgie*, opérette d'Offenbach, chantée par MM. Gautier et Gilbert.

THÉATRE NATIONAL.—Il y a ce soir, à ce théâtre, une représentation extraordinaire au bénéfice de madame Mauzé. Cette charmante artiste qui jouit d'une grande popularité parmi les habitués du théâtre National. Le spectacle choisi pour cette occasion se compose de : *Un Mariage chez un Ballet*, comédie en 5 actes de H. Germaine ; et de *Un Stuetchen in der Schule* (une heure à l'école), vaudeville en un acte de W. Friedrich.

☞ La Société de Bienfaisance du Croissant et du Star se réduira dimanche, à midi, pour adopter sa constitution et ses réglements. Chaque membre est requis d'assister à cette réunion.

S. W. M.—Les membres des Conclaves Shiller, Nelson, Waterman, Fraternité, Dean, ainsi que les membres des divers campements sont invités à se rendre à une assemblée générale qui aura lieu aujourd'hui, au local de la Loge Perséverance, rue St Claude. Voyez l'annonce relative à cette réunion.

GRAND JURY MARCHÉ — Nous appelons l'attention des acheteurs de la ville et de la campagne, sur l'annonce de la maison Wallace & Cie, rues du Canal et de la Commune. Cette maison s'est décidée à écouler, au comptant, à des prix on ne peut plus réduits son immense assortiment de marchandises sèches, d'habillements, d'articles de blanc, de bonneterie et lingerie, de vêtements d'habitation et de chaussures et chapeaux. On ne saurait trouver une meilleure occasion pour faire des achats avantageux et pour remplir un magasin de détail.

NOUVELLE SALLE D'ORLÉANS. — Un grand bal paré et masqué aura lieu demain, samedi, 16 de courant, à la Nouvelle Salle d'Orléans, où tout a été préparé pour donner à cette réunion un caractère particulier d'élégance et d'éclat. Nous savons déjà qu'il y aura beaucoup de monde et qu'il y régnera un ordre parfait. Il suffit de jeter les yeux sur la liste des Directeurs pour être convaincu, en effet, que ce bal comptera parmi les fêtes les plus brillantes et en même temps les mieux ordonnées de cet hiver, qui, cependant, a été très fertile en parties de ce genre. Nous prions MM. les Commissaires de vouloir d'agréer nos remerciements pour les billets d'invitation qu'ils ont bien voulu nous adresser.

ECONEAST.—Un homme mourut, il y a quelques semaines, dans une agonie exécrable. Quelque temps après, sa femme affligée, elle voir un matin afin de savoir ce qui avait causé tant de souffrance à son pauvre mari dans ses derniers moments. La table fut mise en réquisition, et le docteur commença par appeler bientôt que son mari avait refusé de prendre les *Stomach Bitters de Helmick*, et négligé de payer l'imprimeur.

CHRONIQUE LOCALE.

FÊTE DE NOS D'ITALIE.—Hier, à l'occasion de la fête de Victor Emmanuel, roi d'Italie, les consulats européens avaient arboré leurs drapeaux respectifs.

MOUVEMENT A LA BRIGNAC.—L'arrivée à vapeur de la ligne impériale française la *Mégère*, commandant Rastard, qui montait la fouve, a été arrêté à 30 milles au-dessous de la ville par un épaisse brouillard, par suite des dispositions hostiles des populations à l'égard de la France et de l'aversion qu'elles ont pour le service de la fondeur. Mêlés dans les provinces prussiennes, l'émigration est très considérable. Dans quelques villages, on bon tiers des habitants se préparait à s'embarquer ensemble pour les Etats-Unis, au printemps prochain.

« Les vapeurs réguliers de Brême et de Hambourg, et plusieurs autres steamers ont toutes leurs places engagées jusqu'au mois de novembre prochain. En comptant en moyenne huit cents émigrants par navire et quatre vingt-dix voyages pendant les dix dernier mois de l'année, on arrive au chiffre de 70,000 personnes qui se rendront aux Etats Unis par les lignes à vapeur.

« On évalue à peut mille le nombre des équipages qui se proposent de partir par des navires à voiles, ou de traverser la Belgique, la France ou l'Angleterre pour aller s'embarquer à Anvers, au Havre ou à Liverpool, en profitant de la réduction du tarif des chemins de fer pendant l'Exposition universelle.

« Il est douteux que la total de l'émigration allemande sera plus considérable qu'il ne l'a jamais été depuis 1860."

Curieuse exploration en Afrique.

(Extrait du *Moniteur*.)

M. Charles Giard, ancien officier, parti de Rochefort au mois de mai dernier, à la tête d'une mission scientifique, pour la côte occidentale de l'Afrique, est arrivé après bien des péripéties dans le pays du Nouveau Calabar, sur les rives du Niger, le 10 novembre suivant. C'est de là qu'il a écrit une lettre qu'on nous communique et dont nous extrayons quelques passages :

« A bord de *Joseph Léon*, devant le village de Nouveau Calibar, 22 novembre 1866.

« Jamais navire européen n'est venu où je suis. Je n'ai plus ni cartes ni plans pour me guider dans ce méandre que l'on nomme *le delta du Niger*. Aussi je fais observations sur observations ; en ce moment, je commence l'hydrographie de fleuve. Cette carte sera forte partie de l'ouvrage que je me propose de publier à la fin de ma campagne.

« Notre santé à tous est excellente. L'équipage de mon navire, que je commande moi-même, est ainsi composé : Fébe, mon second, né au pays de Galles ; Jérôme, Mêtre, mon lieutenant, couleur de Cayenne. Comet (Ernest), provenant de l'*Orient*, le vapeur que Magnan avait affecté ; Bole, matelot noir, naufragé de l'*Espana* ; Lambaigne, marsouin annamien, interprète des langues du haut fleuve ; Dembo et Joseph André, mousses noirs pris à Saint-Louis-et à Dakar ; Jean Iroo, indigène du Nouveau Calabar, interprète des langues parlées jusqu'à Bonny ; Dick enfin, frère du prince Wilhelm, roi de Nouveau Calabar, qui me sert de guide et d'ange : son frère me l'a donné comme preuve d'affection et comme gage de sa protection absolue dans le pays.

« Mon personnel est en somme assez nombreux pour un navire comme le *Joseph Léon*, qui ne jauge que 72 tonneaux, et bien que composé d'éléments hétérogènes, il marche comme par enchantement. En somme, n'étaient les moustiques, je me trouverais aussi heureux qu'on peut l'être dans un pays aussi pauvre et aussi éloigné de mes chères patrie.

« Le village du Nouveau Calabar est un amas de huttes construites en bois debout, sans équarrissage, et couvertes de feuilles de palmiers. Les habitants sont pauvres, car le pays ne produit rien ; ils sont plutôt doux que vicieux, cependant ils sont anthropophages. Jadis ils faisaient la traite des esclaves et portant étaient assez riches. De nombreux canons en fer, qui jonchent les rues de Nouveau Calabar, indiquent leur ancienne importance. Ils vivent presque exclusivement dans leurs pirogues, qui atteignent jusqu'à quinze rames de longueur. Ces pirogues sont sculptées de diverses manières de fonte de fer et une grande quantité de fonds et pierre qui, chose curieuse, sont tous de provenance française. Ils ont aussi des fusils, mais ces fusils que nos peresont portés dans les guerres du premier Empire et les fabriquets de nos vieux grand'pères sont rares.

« Les naturels sont continuellement en guerre avec leurs voisins les *Ireets mes*, ainsi qu'ils les appellent. Ces derniers consistent à se prendre réciproquement la tête toutes les fois qu'il est possible pour les vendre dans l'intérieur comme esclaves. Leur langage ressemble beaucoup à celui de l'huile de pal mes avec les Anglais.

« Le roi Will m a très bien reçu, et j'ai l'honneur d'être l'ami intime de ses frères, le prince Bob, qui je reparlerai plus longuement dans ma lettre parvienne, et qui se charge d'aller à Bonny chercher ma correspondance pour me la faire arriver jusqu'à Marseille.

« Avant hier j'ai assisté à un grand conseil de guerre présidé par le roi.—Une pirogue, montée par quinze rameurs, avait été prise sur la côte ; il s'agissait de savoir ce que l'on ferait de ces prisonniers du désert. Les a-t on mangés ? Je l'ignore. Le lendemain, j'ai vu venir dîner avec moi à bord le lendemain, m'a assuré que on les avait rendus à leur pays.

« Les habitants du Nouveau Calabar sont tous mandlants, et les commerçants visitent la ville qui font—encore à mon bord même d'autre bel que ce vous gonner mes non de vpe ! Ils sont tous très polis, et ils ont pour moi, chez eux, *Jeujes* (prononcez *Djoudjou*). Beaucoup de choses sont à vendre au port, une pile d'assiettes, un pot, un chapeau, un parapluie, un balon avec un morceau de calicot blanc, etc. J'ai vanté le grand compte, qui est une belle ne pas plus grande que celle d'autres ; j'y ai remarqué des gravures françaises et anglaises, le Cadre des volontaires anglais à Wimbledon 1861,